

L'accueil des familles au CIRM

Nous allons raconter une longue histoire triste qui se termine bien. Cette fin heureuse est le succès des mathématiciennes qui se sont révoltées contre l'injustice qu'elles subissaient et des responsables du CIRM qui ont finalement trouvé des solutions.

Le CIRM

Toute la communauté mathématique française et internationale connaît le CIRM (Centre international de rencontres mathématiques), ce petit miracle dans un contexte de coupes budgétaires et de difficultés pour la recherche fondamentale. Situé près de Marseille, près des Calanques, le CIRM est un centre dédié à l'accueil d'événements mathématiques d'une semaine qui prend en charge l'essentiel des frais de séjour et de repas. Les gens sont hébergés sur place. Assister à un événement du CIRM c'est apprendre plus de mathématiques mais aussi renforcer ses réseaux : rencontrer des personnes qui pourraient vouloir vous recruter, vous faire connaître, nouer des collaborations. C'est très important pour la carrière des jeunes.

Pas de bébés au CIRM.

Voilà un premier témoignage d'une collègue allemande. « En 1996, j'ai candidaté pour participer à un colloque au CIRM qui devait avoir lieu au début de 1997. J'étais une très jeune doctorante à l'époque, et je venais de me marier. Quand j'ai appris que j'étais acceptée, j'étais ravie. Mais j'étais enceinte et l'enfant allait naître peu de temps avant le colloque. Et les bébés n'étaient pas acceptés. J'ai donc été confrontée à une décision très difficile : arrêter d'allaiter et laisser ma fille (à peine âgée de quelques semaines) avec ma mère pour une semaine ou rester à la maison, comme on attendait à l'époque que les jeunes mères le fassent, au risque d'être considérée comme ayant abandonné les maths à cause du bébé. »

Bien entendu, les hommes aussi souffraient de ce refus du CIRM d'accueillir les familles, un collègue qui y venait l'été pour encadrer une école de formation à la recherche devant par exemple vivre avec sa famille, son épouse et leurs quatre enfants, dans une caravane dans la cour du CIRM. Tous les enfants mineurs étaient interdits dans les bâtiments du CIRM, pas seulement les bébés.

Au début des années 2010, la situation n'avait pas changé. Citons le cas d'une post-doctorante qui venait d'avoir son premier enfant. Elle devait trouver son prochain poste car elle n'obtiendrait aucune prolongation de son contrat pour compenser son congé de maternité. Il y avait un événement au CIRM dans son domaine et c'était sa chance de trouver un emploi. Elle allaitait toujours son bébé et ne pouvait pas le quitter pendant une semaine entière. Son mari lui a proposé de venir au colloque avec elle pour s'occuper du bébé. Elle a écrit au CIRM pour expliquer la situation, précisant que qu'elle couvrirait les frais supplémentaires pour son mari et son bébé. Elle avait tort de penser qu'il n'y aurait pas de problème. Le CIRM a répondu que ce n'était pas possible, citant des problèmes d'assurance et de de sécurité. Cela ne l'a pas empêchée de venir. Elle a décidé de séjourner dans un hôtel à proximité. Elle perdrait une partie des contacts qu'elle aurait pu nouer en résidant sur place, mais elle resterait au CIRM presque toute la journée et son bébé ne serait pas très loin. Elle est donc allée au colloque et c'est grâce à ce séjour qu'elle a pu obtenir son prochain poste. Il faut comprendre l'impact qu'une telle histoire peut avoir sur une jeune chercheuse sans enfant : les jeunes mères et les enfants en sont pas les bienvenus ; et si jamais vous décidez d'avoir un enfant, vous devrez vous débrouiller sans aide.

Bébés bienvenus au CIRM : une victoire féministe

Changement de décor plus récemment. Lors d'une rencontre, l'une des participantes voulait venir avec son fils d'un an, et le CIRM a pu l'accueillir, dans des chambres spécifiquement équipées pour les familles. Elle venait au restaurant, son bébé heureux mangeant sur ses genoux pendant que d'autres participant·es et le personnel du CIRM souriaient et jouaient avec le bébé.

C'était son troisième enfant et pendant des années, elle avait souffert du « pas de bébé au CIRM ». Elle logeait dans les chambres d'étudiant·es à proximité. Elle avait trouvé sa propre nounou à Marseille et faisait la navette tous les jours pour lui amener ses enfants. Un jour, elle a découvert que la politique du bébé interdit était terminée. Le CIRM n'en avait pas fait beaucoup de publicité, peut-être parce que ses anciennes pratiques lui faisaient honte. Invitée à une rencontre, elle avait organisé son séjour comme d'habitude et découvert plus tard qu'il y avait maintenant ces chambres familiales qu'elle aurait pu utiliser !

Que s'était-il passé ? La décision du changement avait été prise par les instances dirigeantes du CIRM (CNRS, SMF, Aix-Marseille Université) en 2016. A l'occasion d'une rénovation des locaux, des studios familiaux, livrés en 2018, ont été mis en place et il n'y avait plus de problème. Le même personnel, qui, il y a quelques années, forçait les mères à aller manger dehors avec leur bébé, est maintenant très accueillant.

Mais alors, quel était le problème précédemment ? Il y avait surtout un problème d'assurance en raison du statut de centre scientifique du CIRM, de responsabilité en cas d'accident impliquant un enfant tant que les locaux n'étaient pas aménagés dans ce but. Il y avait également le risque d'allergies au restaurant, réglé par la directive européenne portant sur l'affichage des allergènes et la responsabilité de déclaration par les familles des allergies alimentaires.

Pendant toutes ces années, les dirigeants du CIRM, femmes ou hommes, ne considéraient pas le « pas de bébé » comme sexiste. Ils croyaient vraiment qu'« ils ne pouvaient rien faire » et ne faisaient que « suivre les règlements ». Pourtant si, ils pouvaient réellement faire quelque chose. Cela a nécessité une réflexion, et de l'argent pour améliorer les locaux. La vérité est que pendant des décennies le sujet était demeuré invisible puis n'avait pas été jugé suffisamment important. Certains estimaient peut-être que les mères allaitantes et les bébés n'avaient rien à faire à des colloques de mathématiques, d'autres pensaient simplement que ce n'était « pas grave ». Et celles et ceux qui n'étaient pas d'accord ne s'étaient pas organisés pour imposer un changement.

Les choses ont changé parce que les femmes et leurs alliées ont su mettre une certaine pression. Il y a eu des lettres ouvertes et des pétitions en circulation. Le soutien aux femmes en mathématiques devenant « à la mode », le « pas de bébé » commençait à être une mauvaise publicité, surtout que d'autres organismes similaires au CIRM, en Allemagne ou en Angleterre, les accueillent. Lorsque le CIRM se vantait de ses efforts pour inviter plus de conférencières, il y avait des femmes pour leur dire en public « D'accord, mais vous n'acceptez toujours pas les enfants et des mères allaitantes ! ». Et la réponse était « Il s'agit d'un problème juridique auquel nous ne pouvons rien. » Ils le pouvaient, et à un moment donné, ils l'ont fait !

Viviane Pons et Marie-Françoise Roy

Article publié dans le Numéro Spécial Pour la parité en sciences (2024)
de la Gazette de la Société Mathématique Française
<https://smf.emath.fr/publications/pour-la-parite-en-sciences>